

ÉDITOS



Le quartier **Choisy-Jeanne d'Arc-Seine** est le premier à bénéficier de la nouvelle démarche « Embellir votre Quartier » initiée à Paris et dans le 13^e durant l'année 2021. La multiplicité des espaces verts et des équipements publics qui s'y trouvent, ainsi que la forte présence de commerces de proximité sont autant d'atouts qui font vivre ce quartier caractéristique du 13^e.

La large concertation, débutée en avril dernier, vous a permis de nous faire part de vos idées pour embellir et améliorer le quartier. Vous avez été très nombreux à demander moins de circulation de transit et davantage de végétalisation et de sécurisation de l'espace public pour les enfants. Je vous remercie de vos contributions qui nous permettent de déterminer ensemble les projets qui vont dans le sens de l'intérêt général.

Un **certain nombre d'aménagements conçus à partir de vos propositions sont déjà en cours de réalisation ou le seront prochainement.** Je pense par exemple à la plantation d'arbres pour renforcer la végétalisation du quartier dans les rues Charcot et Lahire, ou encore à l'aménagement de la rue Balanchine en « rue aux écoles » piétonnée.

Des projets d'envergure vont aussi voir le jour. Je veux parler notamment du **projet d'extension du parc de Choisy** qui permettra de donner un nouveau visage au quartier en reliant deux équipements emblématiques qui sont le parc de Choisy et le stade Charles Moureu. Mais aussi de la reconfiguration de la place Nationale, aujourd'hui peu commode pour les piétons et cyclistes et très minérale. Elle améliorera, j'en suis certain, le quotidien de celles et ceux qui y vivent.

Les **projets les plus importants feront l'objet de concertations supplémentaires** afin qu'ils puissent être conçus au plus près de vos attentes et de vos envies.

Enfin, après le quartier Choisy-Jeanne d'Arc-Seine en 2021, je vous donne rendez-vous dès le mois de mars pour le lancement de la consultation dans le quartier Peupliers-Rungis.

Jérôme Coumet

Maire du 13^e arrondissement



Avec la méthode **Embellir votre quartier**, la transformation de l'espace public et la lutte contre le réchauffement climatique à Paris se mènent à l'échelle de votre lieu de vie. La végétalisation, l'apaisement des rues et des circulations, l'amélioration de l'accessibilité, sont ainsi déclinés quartier par quartier.

Cette approche par territoire permet en outre de mieux organiser les interventions en concentrant les chantiers sur une même période.

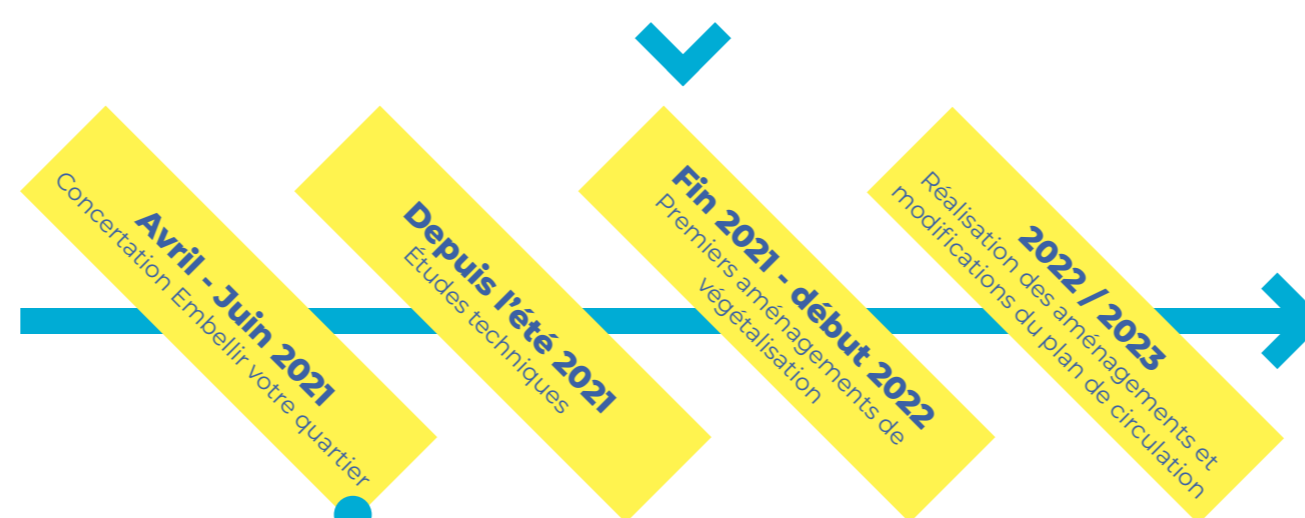
Nous sommes heureux aujourd'hui de vous présenter, à la suite de plusieurs mois de concertation, les évolutions qui seront engagées fin 2021 et en 2022 dans le quartier Choisy-Jeanne d'Arc-Seine.

Les choix d'aménagement sont le résultat de la large consultation des habitants qui s'est déroulée en 2021, et le fruit d'un travail commun associant la mairie du 13^e et les adjoints à la Maire de Paris travaillant sur l'espace public, avec notamment **Christophe Najdovski** sur les sujets de végétalisation de l'espace public et d'arbre, **David Belliard**, sur les mobilités et la transformation de l'espace public, **Jacques Galvani** sur l'accessibilité et **Emmanuel Grégoire** 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme.

Jacques Baudrier

Adjoint à la maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX



La concertation en chiffres

- 4 réunions publiques
- 2 ateliers de concertation sur le plan de circulation
- 1 journée de marches exploratoires
- 277 participant.es
- 206 contributions
- 998 votes déposés sur la plateforme idee.paris

Contacts

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ NOUS :
EMBELLIR13@PARIS.FR

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE SUD EST
205, RUE DE BERCY, 75012 PARIS
TEL : 01.44.87.43.00

La démarche Embellir votre quartier, c'est :

- 5,5 millions d'euros d'investissement par quartier, 7 dans les quartiers populaires
- Une cinquantaine d'arbres en moyenne par quartier
- 10 à 15 aménagements par quartier

Plus d'infos sur chantiers.paris.fr et au 3975* *SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

LA VIE DONT ON A ENVIE ON VA LA FAIRE ICI.



VOTRE QUARTIER VA S'EMBEILLIR



Place Jeanne D'Arc

Les travaux débutent !

Après plusieurs mois de concertation, les travaux d'aménagement du quartier **Choisy-Jeanne d'Arc-Seine** ont commencé cet hiver.

Du **8 avril au 19 juin 2021**, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Cette lettre d'information vous présente les aménagements retenus pour transformer le quartier conformément à vos attentes.

Les premiers travaux ont démarré cet hiver. Vous pourrez être tenus informés des prochaines phases de chaque chantier à travers la newsletter de la Mairie du 13^e à laquelle vous pouvez vous inscrire en scannant le code ci-contre.

Pour vous inscrire à la newsletter dédiée, vous pouvez scanner le code ci-dessous :



LES AMÉNAGEMENTS RETENUS POUR LE QUARTIER Choisy - Jeanne d'Arc - Seine



Plantation d'arbres et végétalisation

De nombreuses rues du quartier Choisy-Jeanne d'Arc-Seine seront végétalisées afin de créer des îlots de fraîcheur.

Le projet le plus emblématique sera, évidemment, l'extension du parc de Choisy sur la rue Charles Moureu et la végétalisation de la rue du Docteur Magnan.

Au total plus de 100 arbres seront plantés dans les rues du quartier ; l'essentiel des plantations seront réalisées dans des places de stationnement qui se verront être transformées en trottoirs plantés. Ainsi les rues de Reims, Charcot et Lahire seront agrémentées d'une trentaine d'arbres, tout comme les rues Jean-Sébastien Bach, du Docteur Hutinel et du Dr Charles Richet où le potentiel de plantation d'arbres sont nombreux.

Les placettes de quartier seront également végétalisées afin d'apporter de véritables îlots de fraîcheur aux riverains. La végétalisation sera ainsi étendue sur la placette Xaintrailles. Les abords du square Navarre feront également l'objet d'une végétalisation pour créer une liaison verte avec la place Souham et le square Florence Blumenthal.

Le projet de reconfiguration de la place Nationale visera à renforcer la verdure sur cette place aujourd'hui minérale et ses abords. Ainsi, certaines portions des rues Nationale et Clisson verront également des places de stationnement être remplacées par des arbres.

Nous planterons également des arbres dans les rues Xaintrailles, Baudouin, Château des Rentiers et Edison.

À savoir

Pour planter un arbre en pleine terre, il faut une distance suffisante entre l'arbre et les bâtiments, mais également entre l'arbre et les nombreux réseaux situés dans le sol (eau, chauffage, télécommunications...). Une partie de ces arbres seront installés dans des espaces spécialement aménagés dans les files de stationnement.



Renforcer le confort et la sécurité des piétons

L'ensemble des aménagements dans le quartier amélioreront la situation pour les piétons.

En effet, les plantations d'arbres s'accompagneront d'élargissements de trottoirs pour améliorer les cheminements piétons.

Certaines rues seront transformées en « rues aux écoles » pour améliorer la circulation des familles. Aussi, la rue Balanchine a récemment été fermée à la circulation devant l'école. La rue Baptiste Renard fait l'objet d'aménagements similaires devant la crèche et l'école du 103, Château des Rentiers.

Les modifications du plan de circulation permettront également de renforcer la sécurité des enfants aux abords des écoles Dunois, Charcot, et Lahire.



Améliorer le déplacement des personnes en situation de handicap

Tous ces aménagements rendront le quartier plus accessible aux personnes en situation de handicap. Les passages piétons seront notamment dotés de bandes podotactiles afin d'améliorer la lisibilité pour les personnes malvoyantes.



Faciliter les déplacements à vélo

La reconfiguration du plan de circulation et l'apaisement général du quartier permettront de renforcer le confort et la sécurité des cyclistes.

Afin d'améliorer les déplacements des cyclistes, des aménagements seront également réalisés.

Ainsi, rue Baudricourt, les pistes situées sur le trottoir seront reportées sur la chaussée. La rue Jeanne d'Arc sera également dotée d'un nouvel aménagement pour les vélos.

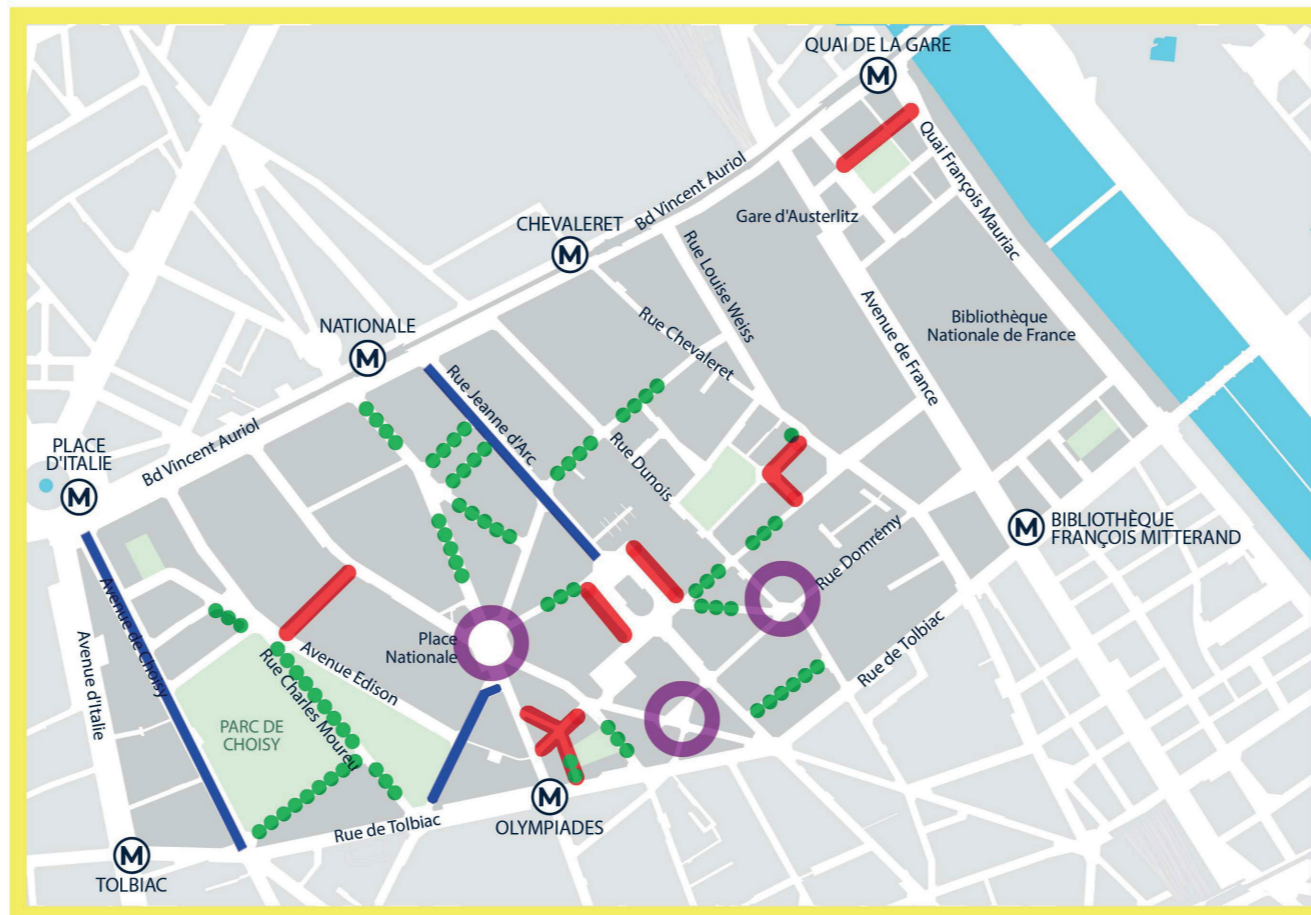
Enfin, l'avenue de Choisy verra la création d'un aménagement cyclable dédié.

● Plantation d'arbres et végétalisation

■ Aménagements pour vélos

■ Aménagements pour les piétons et « Rue aux écoles »

○ Aménagements de places



Concertations spécifiques aux projets

Il vous est encore possible de réagir sur l'ensemble de ces propositions et de nous faire parvenir vos remarques. Vous pouvez écrire pour ce faire à l'adresse embellir13@paris.fr créée à cette occasion.

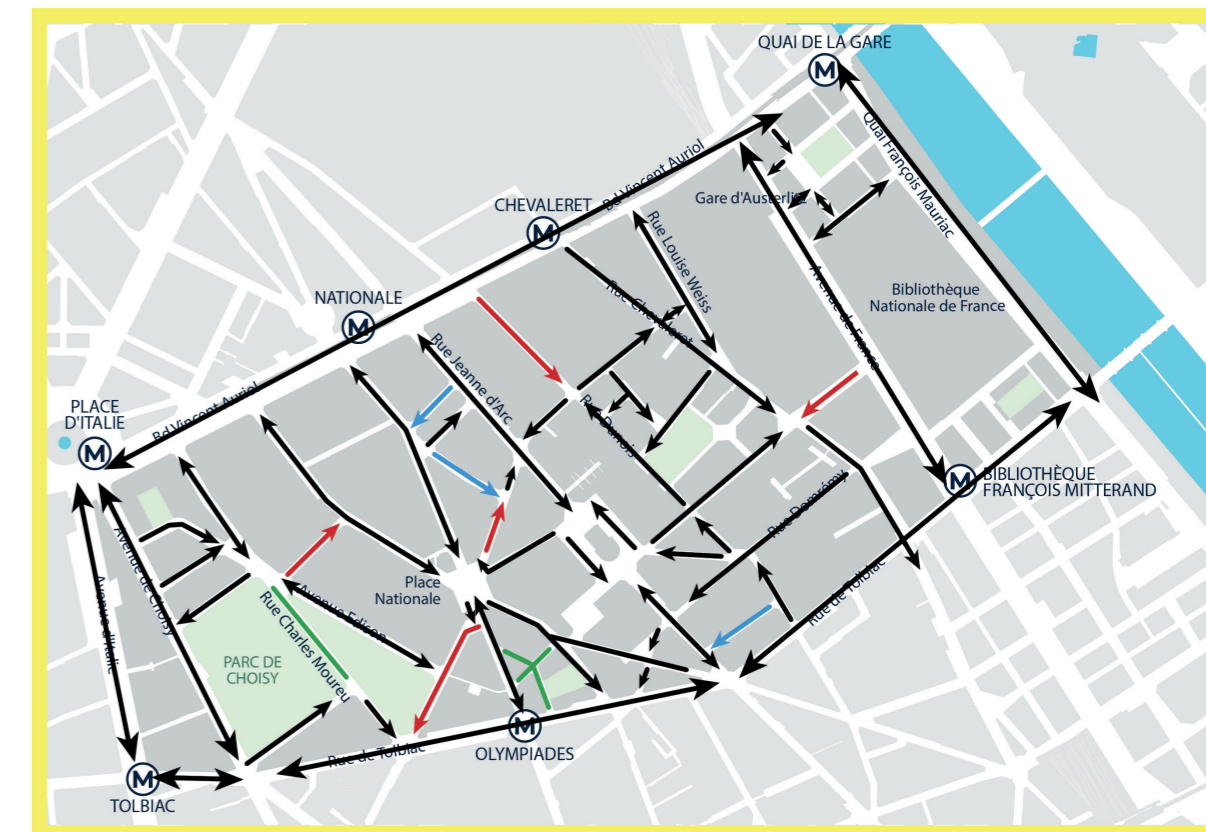
De plus, des concertations spécifiques pour les projets suivants seront programmées prochainement :

- Extension du parc de Choisy
- Place et rue Nationale
- Rue Ricaut
- Placette et rue Xaintrailles, rue de Reims
- Rue Dunois
- Abords du square Navarre, rues Sthrau et Baptiste Renard, places Souham et Poliakoff.

Toutes les informations sur les réunions de concertation à venir (dates, format...) seront transmises via la newsletter de la Mairie du 13^e accessible via la page « Embellir votre quartier » du site de la Mairie ou directement via le QR Code situé au dos.

Le nouveau plan de circulation

Un nouveau plan de circulation sera mis en place afin d'apaiser la circulation par la piétonisation ou la mise en sens unique de certaines rues.



État des réflexions sur les modifications des sens de circulation

- Sens de circulation actuel qui ne sera pas modifié
- Transformation de rues en espaces verts
- Passage en sens unique de rues pour mise en conformité des voies
- Changement de sens pour réduire le trafic de transit

Des modifications du plan de circulation vont avoir lieu. Les sens définis pour les rues en bleu sur le schéma ci-contre ne sont pas définitifs et pourront faire l'objet de modifications à travers des consultations dédiées qui seront organisées.

Les mises en œuvre de ces changements seront annoncés à travers des lettres aux riverains à l'approche des travaux.



Plan de circulation

Le plan de circulation va être modifié dans le quartier. Un certain nombre de rues ne sont aujourd'hui plus aux normes de la voirie. Pour améliorer les normes d'accès pompiers, leur mise en sens unique est donc nécessaire. C'est le cas des rues de Reims, du docteur Charles Richet et Jean-Sébastien Bach. Les sens de circulation proposés ci-dessus ne sont pas définitifs et il vous est encore possible de nous faire remonter vos observations.

Par ailleurs, afin de réduire le trafic de transit et les raccourcis créés par les applications GPS, le sens de plusieurs rues, dont certaines abritent également des écoles, pourra être modifié : c'est le cas des rues Alphonse Boudard, Dunois, Ricaut, Baudricourt et Clisson (à la sortie de la place Nationale).